



Licence professionnelle Communication numérique et développement d'applications internet

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence professionnelle. Licence professionnelle Communication numérique et développement d'applications internet. 2011, Université de Reims Champagne-Ardenne - URCA. hceres-02028203

HAL Id: hceres-02028203

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02028203>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Evaluation des diplômes Licences Professionnelles – Vague B

ACADÉMIE : REIMS

Établissement : Université de Reims - Champagne-Ardenne

Demande n° S3LP120002949

Dénomination nationale : Activités et techniques de communication

Spécialité : Communication numérique et développement d'applications internet

Présentation de la spécialité

Ouverte en 2003, la licence professionnelle est portée par l'IFTS sur le site de Charleville-Mézières. Elle était jusque-là organisée en trois parcours : « Administrateur de réseaux, d'information et de communication » ; « Chargé des technologies de l'information et de communication » ; « Chargé des technologies collaboratives ». Après bilan, une refonte est proposée en deux parcours : « Responsable communication numérique » ; « Responsable conception internet », accompagné d'un changement de nom de la spécialité. Cette formation vise à former des techniciens qui pourront assister les responsables de petites et moyennes industries (PMI) ou de projets sur tous les aspects liés à l'utilisation des technologies de l'information et de communication. Si le passage des certifications TOEIC et C2I sera désormais intégré dans la formation, il n'est pas fait mention de certifications dans le cœur de métier. L'ouverture à l'alternance est annoncée pour la rentrée 2010 mais le dispositif prévu fait plus penser à la Formation ouverte à distance qu'à une véritable alternance. Si on ignore l'attractivité réelle de cette licence (absence de données), le recrutement est dominé par les titulaires de BTS et secondairement de DUT à forte dominante locale.

Indicateurs

Principaux indicateurs (moyenne sur 4 ans ou depuis la création si inférieure à 4 ans) :

| | |
|---|-------|
| Nombre d'inscrits | 35 |
| Taux de réussite | 93 % |
| Pourcentage d'inscrits venant de L2 | 3 % |
| Pourcentage d'inscrits en formation initiale (hors apprentissage et contrats de professionnalisation) | 95 % |
| Pourcentage d'enseignements assurés par des professionnels | 46 % |
| Pourcentage de diplômés en emploi : à 6 mois, promotion 2009 | 8/31 |
| à 18 mois, promotion 2008 | 9/33 |
| à 30 mois, promotion 2007 | 11/22 |

Bilan de l'évaluation

- Appréciation globale :

Le dossier fourni souffre de très nombreuses faiblesses (informations incomplètes, disparates, tableaux non commentés, contradictions entre certaines données du texte et des tableaux...), qui ont rendu l'évaluation très difficile. Même si la formation est en phase de restructuration, cela n'autorise pas une telle confusion. L'argumentaire justifiant ces profondes modifications (changement de titre, passage de trois à deux parcours, reprenant partiellement deux parcours existants) est insuffisant car la dimension professionnelle demeure relativement floue.

Mais la faiblesse principale de cette spécialité porte sur une faible insertion professionnelle. Au-delà de la fiabilité des données fournies (taux de réponse généralement faibles), c'est au mieux la moitié des diplômés qui sont insérés à trente mois, et autour du quart à dix-huit ou six mois. Tout aussi grave est le fait qu'un quart ou plus des diplômés soit en préparation concours pour être professeur des écoles dans l'année qui suit leur diplôme. Même si l'équipe pédagogique ne peut s'opposer à ces choix individuels, l'efficacité de la sélection pose question. Les données sur l'attractivité sont d'ailleurs absentes, le recrutement est marqué par un fort localisme (ce que peut expliquer la situation géographique de la licence) et une domination très forte des titulaires de BTS. Ceci laisse envisager une faible sélectivité, ce que ne confirme pas, *a contrario*, les bons taux de réussite et l'absence d'abandons. A la faiblesse quantitative de l'insertion, il faut ajouter une adéquation emploi-formation assez aléatoire, même si majoritairement les emplois occupés sont en cohérence avec les contenus de formation.

A cette faible insertion professionnelle, il semble aussi exister peu de connexion avec les milieux professionnels et apparemment une dimension insuffisamment professionnalisante de cette licence (du moins d'après le dossier). Si la part d'intervenants professionnels est satisfaisante en volume et probablement en qualité (on ne peut guère en juger faute d'informations précises), notons qu'il s'agit souvent d'interventions à titre personnel, parfois de consultants et très peu de personnes pouvant faire relais avec des entreprises susceptibles de prendre des stagiaires puis d'embaucher les diplômés. Il se peut aussi que le projet pédagogique, à la fois complexe et très large sur le plan des métiers visés, ne mette pas assez en évidence les compétences (par ailleurs non certifiées) des diplômés.

Même s'il n'existait pas encore de conseil de perfectionnement, l'équipe pédagogique a certainement réalisé une auto-évaluation interne puisqu'il est proposé un profond remaniement de la formation. L'auto-évaluation de l'établissement, rigoureuse, a bien pointé les nombreuses faiblesses de cette spécialité mais les réponses apportées demeurent encore partielles et ne manifestent pas une prise de conscience suffisante de la gravité de la situation. La note doit être lue comme un degré supplémentaire d'alerte et manifeste l'urgence de conduire une réflexion au niveau de la composante et de l'université sur l'avenir d'une formation qui dispose d'atouts (un champ professionnel porteur, des compétences internes et externes) mais connaît aujourd'hui de graves difficultés.

- Points forts :
 - Un positionnement sur des technologies en constant développement.
 - Un taux de réussite satisfaisant.

- Points faibles :
 - Une faible insertion professionnelle.
 - Une adéquation emploi-formation peu perceptible.
 - Des poursuites d'études trop nombreuses et surprenantes.
 - Une faible professionnalisation et des partenariats professionnels non formalisés.
 - Le projet pédagogique est peu lisible dans son organisation et dans ses objectifs.
 - Un recrutement trop local et peu diversifié.
 - Un dossier touffu et incomplet.

Notation

- Note de la spécialité (A+, A, B ou C) : C

Recommandations pour l'établissement

Il conviendrait de renforcer très rapidement le lien avec le monde professionnel et mieux cibler les ambitions de la licence en termes de débouchés professionnels. Il faudrait modifier prioritairement les procédures de recrutement afin d'éviter de se retrouver dans le cas des années 2008 et 2009 avec plus du quart des étudiants s'inscrivant au concours de professeur des écoles. Même si cette situation ne peut désormais se reproduire, on peut craindre d'autres dérives du même type. Si on peut espérer que les modifications apportées lors du renouvellement porteront leur fruit, il est impératif de suivre attentivement cette spécialité dont la pertinence n'est pas justifiée par ses résultats. La réflexion sur l'ouverture en alternance (proposition utile, voire nécessaire) doit être prolongée mais avec rigueur ; ce qui est proposé pour 2010 n'étant pas de l'alternance mais plutôt de la formation à distance.